

#### HONORAIRES au 1er Mai 2024

# **VENTE**

(Honoraires à la charge du vendeur sauf convention contraire)

### **Biens immobiliers**

Mandat Simple Frais fixes de 5 000 E TTC + 3.5 % TTC du Prix de Vente Mandat Confiance \*Frais fixes de 5 000 E TTC + 2.5 % TTC du Prix de Vente

### Cas particuliers

<u>Parking</u> Forfait de 1450 E TTC Box Forfait de 1850 E TTC Au-delà de 25 000 E 10%TTC Mandat de recherche Frais fixes de 5 000 E + 3 % TTC du Prix de Vente (Honoraires acquéreur)

\* Mandat confiance : Votre bien en exclusivité (-1% d'honoraires) tout en vous réservant la possibilité de présenter vous-même un acquéreur avec alors rétrocession de la moitié de nos honoraires en votre faveur.

# **LOCATION**

## Baux d'habitation ou mixtes (Soumis à La Loi du 6 Juillet 1989)

Honoraires à charge du LOCATAIRE et du BAILLEUR (en zone tendue) + 2 E TTC/m² en zone très tendue

Visite, Constitution de dossier et Rédaction du bail : 10 E TTC /m<sup>2</sup> Etat des lieux réalisé par l'agence : 3 E TTC/m<sup>2</sup>

Honoraires à charge du BAILLEUR

Entremise et négociation : *Offert* dans le cadre de la Gestion, sinon 6% HT (7.2% TTC) du loyer annuel

Constitution du dossier Bailleur: 150 E TTC

Etat des lieux de sortie : 3 E TTC/m² (avec un minimum de 100<sup>E</sup> TTC pour Meublés)

Autres baux d'habitation Honoraires à charge du Bailleur et du Locataire : 8% TTC du loyer annuel cc

Location parking, box ou caves Honoraires à charge du Bailleur et du Locataire : 135 E TTC

Location Local Professionnel ou Commercial, Bureau (à charge du preneur)

Honoraires de Location : 25 % TTC du loyer annuel HT/HC

Honoraires de rédaction d'actes et de renouvellement de bail : 5 % TTC du loyer annuel HT/HC

# **GESTION**

**Honoraires de gestion courante** 6.6 % HT (soit 7.92% TTC) des sommes encaissées

(avec 50<sup>E</sup> TTC minimum/mois/mandat, 15<sup>E</sup> TTC pour Parkings ou Caves)

**Assurance Loyers Impayés :** 2.4% TTC des loyers + charges

Assurance Loyers Impayés Garantie Totale y compris Détérioration immobilière et Protection juridique

Indemnisation à J + 24h: 2.9% TTC des loyers + charges

